

Les impacts environnementaux des conflits armés sur la santé en RDC

Nicolas SHUKU ONEMBA, Directeur exécutif, Association Nationale pour l'évaluation environnementale, Kinshasa (Rép. Dém. du Congo)

Introduction

La République Démocratique du Congo était victime d'une guerre d'agression et d'occupation de la partie Nord et Est de son territoire par les rebelles vers les années 1975 à 2002.

Dans les provinces du dit pays, occupées, et tout au long de cette occupation étrangère, les Congolais ont manifesté leur opposition en organisant la résistance pacifique et armée.

Pour affaiblir cette résistance, les occupants avaient mis en place un arsenal de stratégies : **génocides, massacres, assassinats ou déportations des leaders d'opinions, pillages et spoliations des biens, déplacements forcés des populations, destructions du tissu économique, climat d'insécurité généralisée, constitution des milices privées à prédominance tribale et ethnique** (Ministère des Droits Humains, 2001).

Ce contexte de violence généralisé a entraîné et continue d'entraîner divers impacts humanitaires et environnementaux importants, en termes de :

- ✓ Pertes en vies humaines
- ✓ Déplacements de populations
- ✓ Maladies et MST/SIDA
- ✓ Viol
- ✓ Mutilations
- ✓ Dégradation des écosystèmes

I. PERTES EN VIES HUMAINES

Depuis 1998, du fait de la guerre, de la famine et des maladies, 3,1 à 4,7 millions de Congolais ont perdu la vie (International Rescue committee, 2003). Selon le (OCHA): 1,7 million de morts dont 600 000 enfants âgés de moins de 5 ans .les affrontements interethniques entre Hema et Lendu dans l'Ituri ont entraîné à eux –seuls plus de 50.000 morts. Depuis la deuxième guerre mondiale, la guerre en RDC est la plus meurtrière au monde.

II. DÉPLACEMENTS MASSIFS DE POPULATIONS ET INSTALLATION DE CAMPS DE RÉFUGIÉS

Lorsque des personnes déplacées sont installées provisoirement dans un milieu, elles coupent souvent la végétation à des fins agricoles ou pour obtenir de bois énergie.

Les réfugiés et les personnes déplacées vivent souvent dans des conditions difficiles de survie. Dans les camps, on y trouve, certaines conséquences entre autres: surpopulation, pollution des eaux de surface, propagation des maladies infectieuses. Il y a aussi menace sur la santé publique des populations et sur la santé de la faune indigène (Kalpers, 2001). Il ressort pendant ces conflits plus de 2 millions de déplacés, 332.000 réfugiés dans les États voisins, 16 millions de civils affectés par la guerre (cas de maladies: diarrhée, choléra, amibiase, galle,...)

En situation de paix, les déplacements de populations font l'objet de précaution sur l'environnement et constituent un champ d'étude, cas contraire en situation de conflits armés.

III. Les maladies

Durant les conflits armés de la RDC, on constate aussi la résurgence de certaines maladies, dont la trypanosomiase au sujet de laquelle la RDC aurait reculé depuis 1930 : l'indice de contamination est passé de 0,1 à 1,5 ces dernières années (OXAFAM, 2001). La RDC est actuellement parmi les pays les plus touchés par la carence en Vitamine A avec un taux de prévalence d'avitaminose de 61 % chez les enfants âgés de 6 à 36 mois. Cette prévalence dépasse de loin le seuil de tolérance de sécurité de carence en Afrique, la moyenne continentale se situant entre 30 à 40 %. En outre, environ 1.837 femmes sur 100.000 meurent en couches, 3 fois plus que la moyenne des autres nations africaines. Dans les camps de réfugiés, on enregistre aussi le cas de choléra suite à la consommation de l'eau polluée, riche en bactéries et microbes et souvent les enfants dépourvus de parents mangent des racines et souvent aussi des aliments pauvres en vitamines et protéines. Ce qui entraîne la malnutrition avec le gonflement du ventre et le jaunissement des cheveux.

a. MST/SIDA

Le viol de plusieurs filles et femmes avec pour conséquence la transmission du HIV et des MST était fréquent durant la guerre et la prévalence du HIV parmi les combattants de guerre en RDC était de 60 % (Us Institute for Peace, 2001). Selon l'OMS, le déplacement et les multiples mouvements de troupes entre la RDC et ses pays voisins ont préparé le Congo à une importante explosion de VIH-SIDA. La RDC enregistre plus de 173.000 nouveaux cas de HIV par an avec un total de plus ou moins 1,3 million d'adultes et enfants vivant avec le HIV.

b. Viol

Plusieurs raisons ont amené les belligérants à faire les violations sexuelles sur les femmes pour :

- ✓ Utilisation des jeunes filles comme «nattes» pour détendre les combattants
- ✓ Volonté d'extermination des populations civiles par inoculation du HIV-Sida au moyen des viols systématiques
- ✓ Volonté d'humiliation de l'homme, incapable d'assurer la protection de sa famille
- ✓ Exploitation lucrative des femmes et des jeunes filles

Déclaration d'une victime in «Crime sans châtement », 2004:

« Il est arrivé que je sois violée dix fois dans la même journée. Certains nous frappaient, ils nous avaient pris nos habits, car ils pensaient qu'en étant nues, nous n'oserions pas nous échapper. Nous avons subi de nombreuses blessures corporelles. Certaines comme moi, ont eu des problèmes de vessie, d'autres avaient des blessures vaginales ou dans l'utérus. D'autres femmes, après viols des hommes leur tiraient dans le vagin avec le fusil ».

Parmi les conséquences des viols sur les femmes en RDC, on enregistre les conséquences sur :

- le plan social et relationnel : Il est observé des comportements pathologiques suivants: tendance à l'isolement, absence de volonté propre, dépendance à l'alcool, difficultés relationnelles, attachement marqué à une personne.
- le plan psychosomatique et physique : les faits suivants peuvent être observés chez certains sujets : grande fatigue, maux de tête fréquents, sensation d'étouffement, douleurs abdominales, démangeaisons, trous de mémoire, cauchemars, insomnies, affectations répétées des organes génitaux, troubles de menstruation ou hormonaux, pertes vaginales, blessures.
- au plan psychologique et comportemental : les comportements paranormaux ci-après peuvent être relevés: nervosité, automutilation, idée et tentative de suicide, refus d'intimité physique, découragement.

- Aux plans sexuel et médical : les faits constatés sont entre autres : la frigidité, le sentiment d'être un objet sexuel, la contamination au VIH/SIDA et aux autres MST, les grossesses non désirées, avortement provoqué.
- Autres : les victimes souffrent de stigmatisation entraînant : le déshonneur, la réputation du foyer conjugal, fuite vers une autre localité.

c. Brûlures pendant l'attaque d'un village

L'une des techniques fréquemment utilisées est la politique de terre brûlée: incendies volontaires des villages et champs, avec comme conséquences brûlures corporelles, destruction des vivres.

L'environnement n'est pas protégé quand des vies humaines sont en danger ou que des valeurs humaines fondamentales doivent être défendues. Cependant, après les conflits, c'est sur l'environnement et ses ressources que se fondera la reconstruction. On connaît l'importance de l'eau, la biodiversité, la forêt, des espaces agricoles. Les dommages à ces ressources peuvent entraîner, des effets néfastes, voire létaux, sur les populations affectées.

d. Mutilation

Pendant la guerre, la mutilation des organes génitaux a servi comme mets. Il arrive souvent que les victimes soient obligées de manger les parties de leurs propres membres coupées et rôties. Après quoi, elles sont tuées.

Dégradation des écosystèmes

Pendant la guerre en RDC, on a aussi observé des impacts environnementaux significatifs exercés pour des raisons stratégiques, commerciales ou de subsistance tel est le cas de la destruction des habitats, disparition d'animaux sauvages. La végétation était coupée, brûlée pour accroître la mobilité et la visibilité des troupes. En 2001, une bande de 50 à 100 m de largeur à travers la forêt de bambous était brûlée attenante aux Volcans de Virunga dans le but de réduire les risques d'embuscade le long d'une piste. À la suite de la destruction de leur habitat, certaines espèces de la faune et de la flore sont menacées d'extinction, et d'autres ont disparu. Le braconnage était aussi fréquent à cause de l'effondrement de la gouvernance environnementale.

Les conflits s'accompagnent d'un effondrement de la gouvernance environnementale, engendrant une dégradation de l'environnement. En peu de temps, peut être détruit le travail des années, voire le travail naturel de plusieurs millénaires. Parfois la destruction provoque des dégradations irréversibles des écosystèmes; cas d'extinction des espèces ou que des écosystèmes fragiles peuvent être irréversiblement détruits, des ressources irrémédiablement détruites ou contaminées.

Constat

L'environnement n'est pas protégé quand des vies humaines sont en danger ou que des valeurs humaines fondamentales doivent être défendues. Cependant, après la guerre, c'est sur l'environnement et ses ressources que se fonde la reconstruction. On connaît l'importance de l'eau, la biodiversité, la forêt, des espaces agricoles, car les dommages à ces ressources peuvent entraîner des effets néfastes, voire létaux sur les populations affectées.

Conclusion

Au-delà des enjeux humanitaires, les conflits soulèvent de cruciaux enjeux environnementaux, outre les victimes, ces conflits ont eu des répercussions provoquant des déplacements massifs de réfugiés et/ou l'installation de camps de réfugiés engendre des dégâts, des maladies sexuellement transmissibles, transmission des HIV, viol, grossesses indésirables, stérilités, mal nutrition, choléra, galle, diarrhée, dégradations des écosystèmes. En situation de paix, pareils déplacements de populations font l'objet de précautions sur l'environnemental et constituent un champ d'étude, cas contraire en situation de conflits.

Les conflits s'accompagnent d'un effondrement de la gouvernance environnementale, engendrant une dégradation de l'environnement. En peu de temps, peut être détruit le travail des années, voire le travail naturel de plusieurs millénaires. Parfois la destruction provoque des dégradations irréversibles des écosystèmes; cas d'extinction des espèces ou que des écosystèmes fragiles peuvent être irréversiblement détruits, des ressources irrémédiablement détruites ou contaminées.

L'environnement n'est pas protégé quand des vies humaines sont en danger ou que des valeurs humaines fondamentales doivent être défendues. Cependant, après les conflits, c'est sur l'environnement et ses ressources que se fondera la reconstruction. On connaît l'importance de l'eau, la biodiversité, la forêt, des espaces agricoles. Les dommages à ces ressources peuvent entraîner, des effets néfastes, voire létaux, sur les populations affectées.

Certains pays du monde en général et la RDC en particulier ont connu de nombreux conflits, d'ampleur, de source et d'extensions différentes. Les répercussions environnementales et sanitaires en RDC se sont fait sentir sur l'ensemble du pays. C'est dans ce contexte que L'ANEE-RDC a mis sur pied un **consortium congolais de recherche et a conçu le Projet sur l'étude des impacts Environnementaux des Conflits Armés** afin d'établir et mesurer l'état des impacts environnementaux liés aux conflits, et accompagner, au moyen d'Évaluations Environnementales Stratégiques, les efforts de la reconstruction et de la réhabilitation post conflit en RDC.